

Appel à manifestation d'intérêt

Enabel lance un appel à manifestation d'intérêt ouvert aux associations et/ ou aux Organisations de la Société Civile (OSC) des deux régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Souss-Massa, qui souhaitent renforcer leurs capacités dans le domaine de la lutte contre les cyberviolences faites aux femmes.

Pour ce faire, les intéressés sont appelés à renseigner le formulaire de candidature ci-dessous en l'accompagnant d'une liste des activités réalisées par l'association durant ces cinq dernières années en matière de protection contre les violences faites aux femmes et/ ou de protection des enfants ou des jeunes filles, ainsi qu'en matière du numérique.

La demande de candidature doit être jointe des CVs des deux représentants proposés par les associations pour participer à la formation des formateurs.

La première formation sera tenue à Tanger du 22 au 26 avril, et la deuxième formation sera tenue du 6 au 10 mai 2024.

A qui s'adresse l'AMI ?

Cet AMI est ouvert aux associations et/ou Organisations de la Société Civile (OSC) marocaines intervenant à l'échelle régionale, c'est-à-dire dont la mission ne se limite pas à l'action locale. Ces OSC doivent être actives dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

12 associations répondant aux critères et conditions détaillées dans les lignes directrices de l'appel en annexe seront sélectionnées pour chaque région pour bénéficier de formations sur la thématique de la cyberviolence.

Seules les OSC sélectionnées dans le cadre de l'AMI auront accès aux activités de la formation.

Sélection des OSCs

En se basant sur une grille critériée, les associations seront notées et classées selon l'ordre de mérite. Enabel peut demander éventuellement aux associations sélectionnées de proposer d'autres représentants ou de changer ceux proposés.

Les associations sélectionnées seront informées, au moins 10 jours avant le démarrage de la formation, et seront invitées à communiquer les coordonnées complètes de leurs représentants sélectionnés qui vont poursuivre la formation des formateurs.

Les critères de sélection obligatoires :

Toutes les OSC candidates devront obligatoirement respecter les critères suivants. Leur absence vaudra exclusion :

Les critères administratifs et légaux :

L'OSC doit être une association marocaine, enregistrée et basée au Maroc dans les deux régions en question ;

Elle doit être formalisée et en règle avec les impératifs légaux et fiscaux.

Les critères techniques :

L'OSC propose des programmes et activités en lien avec la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes et a réalisé au moins 2 projets/programmes au cours des 5 dernières années.

Engagement des associations sélectionnées

Les associations sélectionnées pour bénéficier de ladite formation, s'engagent à mettre en place un plan de formation en interne (au sein de l'association) permettant le transfert de compétences aux autres membres qui n'ont pas bénéficié de la formation.

Composition du dossier de candidature :

Le dossier juridique complet de l'association comprenant :

- Ses statuts ;
- Le Récépissé définitif de dépôt du dossier juridique auprès des autorités compétentes.
- Une liste des activités réalisées par l'association durant ces cinq dernières années en matière de protection contre les violences faites aux femmes et/ ou de protection des enfants ou des jeunes filles, ainsi qu'en matière de numérique ;
- Le cas échéant, les rapports d'activités annuels de l'association validés par l'Assemblée Générale pour des cinq dernières années ;

- Les CVs des deux représentants proposés par les associations pour participer à la formation des formateurs
- Le formulaire de candidature en ligne à remplir en format électronique à travers le lien suivant : <https://forms.office.com/e/TsyVCfG93E>

Date limite de dépôt des candidatures :

Veillez adresser vos dossiers par e-mail à l'adresse suivante :
communication.maroc@enabel.be

Date limite de candidatures : **08 avril 2024 10h00**

Seules seront contactées les associations candidates retenues lors de la sélection.